

Le Mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

Avant tout , j'espère que vous allez bien ainsi que vos proches. Nous sommes déjà au milieu de l'été 2020 et les chaleurs se font durement ressentir. Nous n'avons pas attendu les prescriptions préfectorales pour procéder au déclenchement du PLAN CANICULE, car j'ai considéré qu'il était de notre responsabilité d'être réactifs face à un épisode dense, dur, appelé à durer.



C'est pourquoi, chacun des membres de l'équipe municipale a reçu une « feuille de route » afin de s'enquérir de l'état de santé de nos habitants les plus fragiles. Plus largement, chacun d'entre vous peut compter sur les services municipaux pour recevoir quelque aide que ce soit.

Je tiens à vous garantir ici, la solidarité qui est la nôtre et , j'espère bien poursuivre nos efforts quelques soient les raisons qui pourraient affecter notre bien-être quotidien.

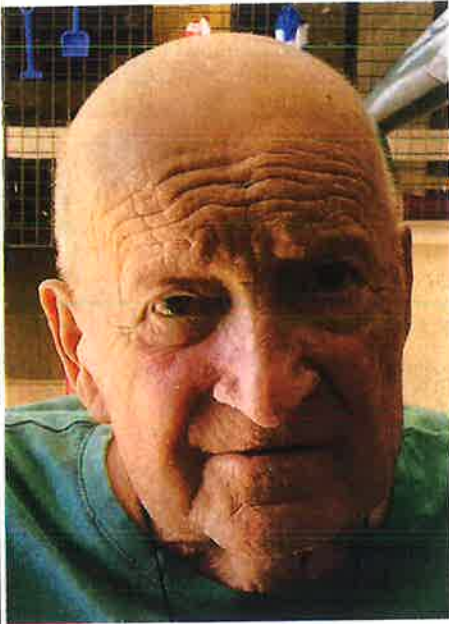
Il m'est agréable de vous informer que prochainement nous procéderons à l'installation d'un panneau d'affichage électronique grand format, sur lequel seront projetés en temps réels les informations relatives à notre village. Il y sera indiqué les manifestations à venir, les évènements du quotidien ainsi que des informations à caractère général, qui devraient vous rendre la vie plus agréable. L'achat de ce matériel performant n'affecte en rien nos finances, aucune augmentation des impôts locaux n'est à l'ordre du jour.

Je tiens également à faire appel à votre temps libre et votre sens de la générosité. En effet, je souhaite que nous confectionnions des masques locaux afin de prévenir ce qui ressemble malheureusement de plus en plus à une réalité qui s'approche: la menace, sinon d'une seconde vague de COVID 19, de la poursuite de cette pandémie qui n'en finit pas . Mme BERTINO Mireille conseillère municipale sera notre coordonnatrice locale. Nous mettons à sa disposition la salle MEILLON. Je fais donc appel à vous, détenteur ou détentrice d'une machine à coudre, pour vous inscrire en mairie, afin que nous organisions ce qui serait un « atelier local » de confection de masques textiles.

Je crois fort aux termes de cohésion, d'entraide et de solidarité entre nous.

Laurent ILTIS, Maire de PACT.

Robert SOULAGE nous a quittés



C'est un enfant du pays qui est parti le 21 juillet à l'âge de 79 ans. Robert SOULAGE est né le 3 novembre 1940 à BEAU-REPAIRE de parents agriculteurs (Louis SOULAGE et Joséphine RONAT).

Il a consacré toute sa vie au travail de la terre. Il a participé à la guerre d'ALGERIE. En 1964, il a épousé Yvette LAMBERT, elle aussi, une enfant du pays. De cette union sont nés deux enfants Martine en 1965 puis Denis en 1972. Il a eu la joie d'accueillir quatre petits enfants. Robert s'était investi dans la vie municipale, puis qu'il a été conseiller sous le mandat de Mr Charles PUZIN.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à sa famille, très fortement éprouvée car Yvette, est décédée le 2

mars de cette année.

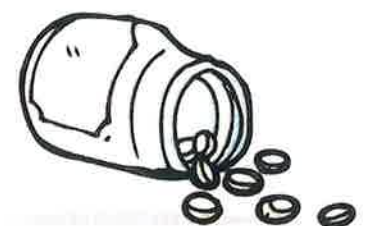
Relance des populations /

DISTRIBUTION D'IODE STABLE DANS LES PÉRIMETRES ÉLARGIS AUTOUR DES SITES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Les statistiques récentes de distribution des pastilles d'iode stable dans les nouveaux périmètres autour des Centres de production d'électricité montrent que le taux de retrait pour le site de SAINT ALBAN au 02/06/2020 est de **22.50 %** chez les particuliers.

Au vu de ce chiffre; il semble important de rappeler de la nécessité de bien inciter les citoyens habitant la commune à récupérer ces pastilles auprès de la pharmacie (JARCIEU) utiles en cas d'incident ou d'accident nucléaire.

Se présenter avec un justificatif de domicile.



Rappel / la prise de ces pastilles ne se fait que sur ORDRE du Préfet.

Le Mardi 1er septembre 2020, c'était la rentrée des classes !!



C'est dans une ambiance, « masquée », mais joyeuse, que les enseignantes, le personnel communal et Monsieur le Maire ont accueilli les enfants pour une rentrée 2020. On rappellera que notre petite école compte trois classes, soit 70 élèves.

Mme Delphine BERTHIER, enseignante de la classe maternelle assure la direction. La classe de cours élémentaire est assurée par Eva CHRABASZCA et Marie MARCONNET, et la classe de cours moyen est assurée par Isabelle HERNANDEZ-HUGUET.

Martine CHARPENAY, Atsem, soutien l'enseignante en classe de maternelle, et Cécile BARREIROS, agent d'animation, vient en aide dans la classe de cours élémentaire. Quant au service de la cantine scolaire, il est assuré par Sophie SZARYK.

Cette rentrée est placée sous le signe du port du masque pour les enseignantes et personnel communal, et aussi, pour toute personne de plus de 11 ans, stationnant sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements scolaires.

Bonne rentrée à tous....

CONCOURS DE PÉTANQUE DU DIMANCHE 9 AOUT 2020



La COVID a eu raison de la vogue de PACT, édition 2020. Le grand concours de Pétanque , manifestation organisée par le « BISTRO » chez Del et Christian, a connu un beau succès et bénéficié d'un bel enthousiasme de la part de nombreux participants.

Les joueurs ont investi le village : 126 tête à tête en matinée et 137 doublettes en après-midi.

Dans cette période trouble et parfois inquiétante, des femmes et des hommes de toutes générations ont pu partager un bon moment de convivialité et d'échange. Une météo favorable pour une journée de compétition, d'échange et de partage.

Cet évènement s'est déroulé dans de bonnes conditions sanitaires, port du masque obligatoire dans le boulo-drome, (gel hydroalcoolique à volonté).

Fréquentation moindre au repas de midi, car beaucoup avaient opté pour le repas à emportés.

Galerie photos du site de la mairie de PACT

La galerie photo du site de notre mairie est un peu « maigre » et aurait plaisir à s'étoffer. Qui mieux qu'une Pactoise ou un Pactois, est à même de nous fournir de beaux clichés ?? Nous vous invitons, au fil des heures et des saisons, à immortaliser votre environnement et à nous faire parvenir vos photos. Débutant ou amateur éclairé, jeune ou sénior, toutes vos sensibilités feront vivre cette galerie. Instants de vie, paysages, rues et maisons, la seule limite est votre imagination. Nous saurons mettre à l'honneur et récompenser différentes catégories comme l'originalité, la beauté.. Réflexion en cours..

Pour toute question : mairie.pact@entre-bievreethone.fr ou Mireille BERTINO / ou Bernard HUNNIBAL.



Association de Rénovation de l'Eglise de PACT : les 30 ans

1990/2020 : 30 ans déjà qu'une poignée de Pactois a fondé l'association. Sur la région, c'était la première fois que des habitants prenaient en main la rénovation de l'église de leur village.

Monsieur Louis NEMOZ fut le premier président, plus tard, remplacé par Yves CEBRON, puis par Pierre MARTIN (depuis 15 ans). Autour d'eux: Mesdames CHARRETON C. JOUVE M. LOOZE M. NICAISE C. MIACHON ML. et Messieurs BOSC C. BROCHIER V. DILAS M. FAURE DE FONDCLAIR B. LEGAS JJ. LOOZE H. MARTIN A. MIACHON J. MONAN P. NIVON P. PERDOUX A. PEYRET M. UKALOVIC Y. VILLARD P. Les épouses et époux aident lors des manifestations. Beaucoup nous ont quittés.

En 2006, l'association a élargi son champ d'action à la cure et aux deux calvaires situés sur le territoire de la commune.

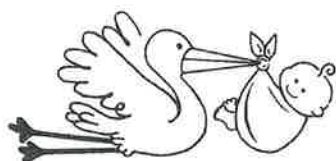
Je ne citerai que quelques travaux : les peintures de la nef et du chœur, le chauffage, les vitraux refait dans la nef, et 3 créés dans le chœur, les chaises du chœur, la sacristie, les calvaires, toute la mezzanine, le sol de la nef et du chœur..

Ces travaux ont été réalisés soit par des bénévoles du bureau aidés d'amis ou des membres de leur famille, soit par des entreprises de PACT ou des environs proches.

Notre église n'est pas seulement un lieu de culte, c'est aussi le seul moment important de notre village. A ce titre, la participation de tous est la bienvenue pour continuer sa rénovation.

Le président / Pierre Martin.

NAISSANCES



La Pactoise souhaite la bienvenue à
Loévan LE GOFF, arrivé le 7 JUILLET 2020 au foyer de
Mme CHERPAZ Marjorie et de Mr LE GOFF Bastien,
Chemin en Carte

la bienvenue à Léo PINATEL, arrivé le 17 août 2020 au foyer de Mme ROUSSET Flo-
riane et de Mr PINATEL Rémi, route de Beaurepaire.

Félicitations aux heureux parents

LES HORAIRES DE VOTRE DÉCHETERTE BEAUREPAIRE

ENTRE LE 1ER AVRIL ET LE 31 OCTOBRE DE L'ANNÉE
Lundi—mardi—mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Jeudi de 13 H 30 à 18 h
Vendredi— Samedi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

ENTRE LE 1ER NOVEMBRE ET LE 31 MARS DE L'ANNÉE
Lundi—mardi— mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 13 h 30 à 17 h
Vendredi—samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Service redevance incitative 04 74 84 67 29

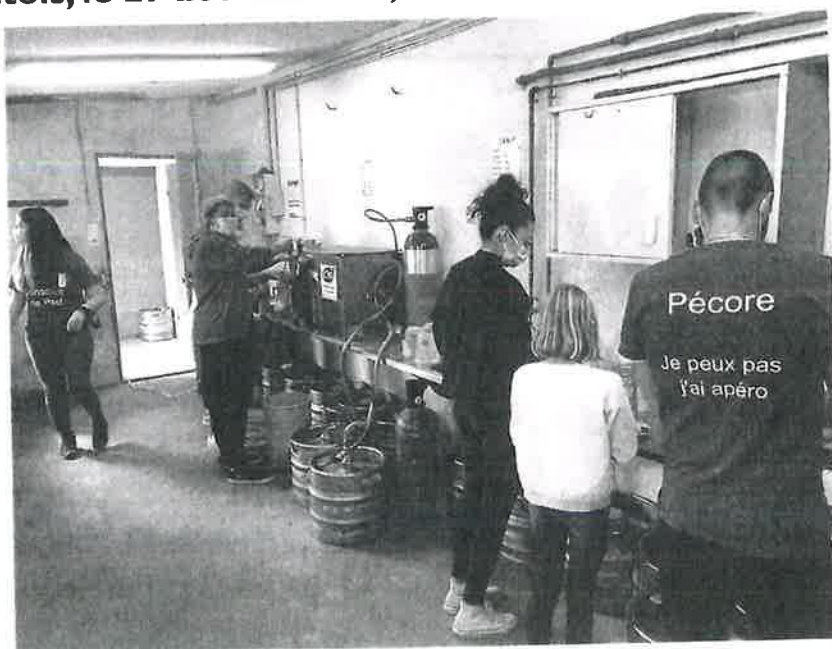
SAMEDI 29 AOUT 2020— LES CONSCRITS ORGANISENT UN CONCOURS DE PÉTANQUE AU STADE

Chères Pactoises, Cher Pactois, le 29 août dernier, s'est déroulé notre concours de pétanque où malgré le temps mitigé, nous avons réussi à éviter la pluie.

Le concours s'est très bien passé avec 64 doublettes. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes à notre manifestation ainsi que les habitants de PACT.

A bientôt pour de nouvelles manifestations.

Les conscrits.



RIVES NATURE, la plateforme de la Biodiversité des Rives Du Rhône

Le syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR), dont la commune de PACT fait partie, a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre d'un document de planification : le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône. Ce document de planification sert de cadre de référence pour les questions d'organisation d'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement et de biodiversité.

Sur ce dernier point, les élus du SCOT des Rives du Rhône sont conscients de leurs responsabilités en matière de biodiversité. C'est pourquoi, ils ont initié, dès 2010 la création d'un réseau de veille écologique qui réunit plusieurs fois par an les principaux acteurs locaux de l'environnement. Les travaux menés par ce réseau ont permis de mieux identifier et prendre en compte les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement et de planification.

En 2019, les élus ont souhaité consolider cette démarche et passer un cap en créant « Rives Nature ». Association parapublique sous maîtrise des collectivités et adossée au SMRR, Rives Nature a pour principale mission :

- 1/ la centralisation des données de biodiversité pour la rendre disponible et accessible,**
- 2/ une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements**
- 3/ la sensibilisation et la formation à la biodiversité et à ses enjeux.**

Cet outil mutualisé va permettre de mieux accompagner les acteurs locaux sur le terrain en matière de biodiversité, aller plus loin dans la mise en réseau des acteurs, la connaissance et préservation de la biodiversité, et initier des coopérations innovantes dans les secteurs de l'habitat, l'agriculture, l'industrie.

Au regard des nombreuses actions et projets que le territoire porte et ambitionne de porter pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos politiques d'aménagement, les Rives du Rhône viennent d'être labellisées « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE ».

Le label TEN vise à faire émerger, reconnaître, développer, et valoriser des plans d'actions concrets, réalistes et adaptés aux enjeux du territoire, afin de mettre fin à la perte nette de biodiversité. En devenant un Territoire Engagé pour la Nature (TEN) les Rives du Rhône montrent à ses citoyens que la biodiversité est un sujet important dans lequel les collectivités s'impliquent et investissent sur l'avenir.

La biodiversité et la nature sont indispensables à notre bien-être.

Protéger la nature, c'est nous protéger nous-mêmes.

La commune de PACT pourra être amenée à travailler avec Rives Nature sur les actions de sensibilisation à l'environnement ou d'accompagnement sur les projets d'aménagement.

Vous pouvez faire un tour sur le site internet :

<https://www.rives-nature.org/>



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT DES AGRICULTEURS

Programme Aééla CEE-PRO-INNO-23

Vous êtes agriculteur et souhaitez bénéficier d'un programme d'aide à la rénovation énergétique de votre résidence principale ?

Depuis début 2020, le programme Aééla - Accélérateur d'Économies d'Énergie pour le Logement des Agriculteurs - est en place sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

En réponse à un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le programme Aééla a été initié par la MSA et est porté par MSA Services, en partenariat avec l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes SOLIHA, les Compagnons Bâisseurs et AURA-EE (Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement). Il est soutenu par TOTAL.

A destination des agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires occupants de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, il leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur résidence principale.

Comment bénéficier du programme Aééla ?

Dans un premier temps, contacter MSA SERVICES AUVERGNE qui vous transmettra un formulaire à compléter (en ligne ou sur papier à renvoyer par mail ou courrier postal).

Contact Coordination Rhône-Alpes: 06 19 76 87 44 ou bornua.meline@msa-services.fr
Contact Animation territoriale : 06 09 06 58 16 ou souvignet.nathalie@msa-services.fr

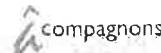
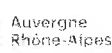
La deuxième étape consiste en un diagnostic gratuit effectué à votre domicile par l'association SOLIHA.

Enfin, si vous décidez de réaliser des travaux, un accompagnement sera mis en place :

- par SOLIHA pour préciser votre projet et son financement ;
- par les COMPAGNONS BATISSEURS dans le cas où vous décideriez d'effectuer vous-même une partie de ces travaux.

→ Toute l'info sur <https://www.aeela.fr/>

Et sur [Youtube](#)



FORMATIONS AUX GESTE QUI SAUVENT : utilisation d'un défibrillateur

Annoncées dans la Pactoise précédente, des formations secourisme ont été réalisées dès le 4 septembre.

Pierre MARTIN, conseiller municipal, infirmier en retraite et ancien pompier volontaire à BEAUREPAIRE en a géré toute l'organisation.

Il a fait appel à Pierrick DUTAL, infirmier libéral, adjudant-chef des sapeurs pompiers de BEAUREPAIRE, et formateur pour l'ISERE. Un grand merci à lui pour ses interventions et son investissement.

Objectif : 4 formations de 10 personnes, inscriptions closes très rapidement.

En cas de malaise, quelques conseils :

1/ Examen rapide : demander à la personne de serrer les mains, si pas de réponse = inconscience. Si la personne ne respire plus = arrêt cardiaque.

2/ Alerter, le 18, le 15 ou le 112 en étant précis sur l'état de la personne et du lieu de l'évènement. Ne jamais raccrocher sans l'ordre du correspondant.

3/ Effectuer un massage : 2 mains sur le sternum, bras tendus, mouvement 4 à 5 cm, 120 fois par minute.

4/ Faire apporter le défibrillateur et suivre les indications. Ne pas stopper le massage.

LE DÉFIBRILLATEUR DE PACT EST ACCROCHÉ SUR LA FACADE DE LA MAIRIE

Ces quelques instants consacrés à suivre cette initiation sauveront peut être une vie...

Merci à PIERRICK et un grand bravo aux participants, qui peut être un jour, sauveront une vie..

C'est promis, on recommencera l'année prochaine



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SOU DES ECOLES DE PACT

Le sou des écoles a tenu son assemblée générale le jeudi 3 septembre au lendemain de la rentrée scolaire.

11 parents étaient présents lors de cette assemblée. Toute aide ponctuelle ou régulière pour les événements prévus cette année est la bienvenue.

Une présentation des actions et du bilan financier a été faite par Mme CARROT Céline.

Le nouveau bureau : Président Mr HEUNET Camille / vice présidente, Mme CHRISTE Johanna

Trésorière : Mme CARROT Céline, vice trésorière Mme TEYSSEDRE Audrey

Secrétaire : Mme LANG Jennifer , vice trésorière Mme BAZELIS Emilie.

La première manifestation / cinéma en plein air le samedi 5 septembre.

Les projets de manifestations à venir :

Halloween : vendredi 16 octobre

Boudin : Mercredi 11 novembre

**Vente d' agrumes : commande en novembre / décembre
(plus de commande de sapins)**

Marché de Noël

Carnaval en février 2021

Kermesse en juin/ juillet 2021.

Les membres du bureau font part d'une possible organisation d'un vide grenier, en collaboration avec la société de chasse ACCA.



Toutes les manifestations sont dépendantes de la situation sanitaire .

LES VACANCES DES CONSCRITS :

**Chères Pactoises,
Chers Pactois,
Grâce aux fonds collectés
lors de nos différents évé-
nements, nous avons pu nous
offrir un week end dans un
parc d'attraction « EURO-
PAS- PARK » en Allemagne
les 27 et 28 juin.**

**Ce fut un Week end très
riche en sensations ainsi
qu'en émotions que nous
avons pu partager tous en-
sembles, de plus le beau
temps était au rendez-vous.
Nous tenons à vous remer-
cier, Pactoises et Pactois
d'avoir été présents lors de
nos différentes manifesta-
tions, ce qui nous a permis
de réaliser ce super week-
end.**

**A très vite pour de nouveaux
événements.**



LE PETIT MOT DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Nous avons repris le club depuis le mercredi 26 août.

**Nous ne sommes pas très nombreux mais heureux de nous retrouver,
les cartes et autres jeux nous attendaient ..**

Venez nous rejoindre mais n'oubliez pas votre masque.

**Nous respectons au maximum les règles sanitaires pour vous recevoir
dans de bonnes conditions...**

**Le repas grenouilles de septembre est annulé et pour le loto, nous ver-
rons en temps voulu. Bonne fin d'été à tous.**



OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE

« Démarches administratives »

Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public.

L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état,

et permettra en la présence de

l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur

la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts, demandes de carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire etc ...

**Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures
et samedi matin de 9 h 30 à 11 heures 30**

Cérémonie de commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale

**Monsieur le Maire invite la population à participer
au défilé du Mercredi 11 novembre 2020 à 10 h 45.**

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Présence anciens AFN—Musique Epinouze.

Attention, cette cérémonie pourra être annulée en cas de crise sanitaire.

On rappelle :

En agglomération, le klaxon est interdit SAUF DANGER immédiat afin de respecter la tranquillité des riverains. Lorsque la nuit tombe, les avertisseurs lumineux sont à privilégier. Le klaxon n'est à employer qu'en cas d'absolue nécessité.



On rappelle aussi, que la vitesse est réglementée à 50 km/ heure , en agglomération,.

Récupération d'un essaim d'abeilles sur PACT le 17 juillet 2020

Par Monsieur PEILLET Christian, apiculteur amateur.

C'est à la demande de l'employé communal Bernard, que je suis intervenu le Vendredi 17 juillet 2020 afin d'enlever un essaim d'abeilles sur un bâtiment communal situé en face de l'église. (la cure).

J'ai installé mon matériel sur le toit, en enlevant quelques tuiles pour un accès plus aisé à la cheminée. En effet, l'essaim s'était installé dans la cheminée.

L'opération de récupération et d'aspiration de l'essaim. (photo ci-dessous)



L'important était de pouvoir prendre l'essentiel de l'essaim sans endommager toutes les cellules alvéolées qui comportent des larves de tous les jours/ du pollen/ du miel et du couvain *operculé. Pour que la colonie puisse survivre et se développer les cellules alvéolées ont été installées sur des cadres afin qu'elles puissent être posées dans une ruche. (Photo ci-dessous).

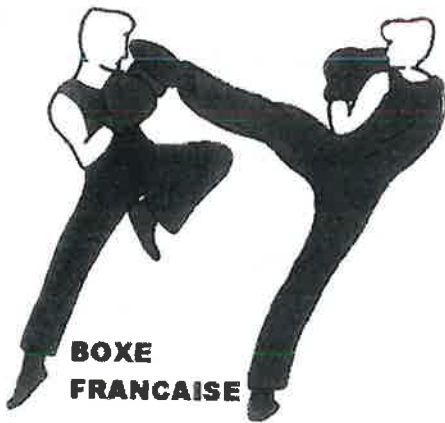


La récupération m'a été grandement simplifiée parce que je pouvais démonter la cheminée avant qu'elle soit condamnée. Une fois l'essaim aspiré avec sa reine, qui fut protégé dans la ruchette de récupération, il fut transporté dans son nouveau lieu, dans sa nouvelle demeure, une ruche plus cossue que dans la cheminée. Le transfert a été réalisé sans problème et à ce jour, la colonie se porte très bien. J'estime à 30 000 ou 40 000 abeilles récupérées : c'était un joli essaim.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et tout particulièrement Mr le Maire qui a donné son accord pour la récupération de cet essaim et la condamnation de la cheminée. Je remercie aussi, l'employé communal Bernard de m'avoir averti, et la secrétaire pour m'avoir proposé une parution dans la Pactoise.

**Un couvain désigne l'ensemble des nymphes, des larves et des œufs protégés par les ouvrières d'abeilles.*

Boxe—Gymnastique sportive féminine
C'est parti
SALLE DU FOYER RURAL à PACT :



GYMNASTIQUE SPORTIVE FÉMININE
(aéro-boxe) de 19 à 20 heures, dès 12 ans,
le mardi .

SAVATE BOXE FRANCAISE ADULTES de
18 à 19 heures,
le mardi,

SAVATE BOXE FRANCAISE ENFANTS , 6/12 ans, le mercredi de
17 à 18 heures,

SAVATE BOXE FRANCAISE ADOS / ADULTES le mercredi de 18 h
à 19 heures 15.

TARIF UNIQUE 95 euros l'année.
TEL 06 81 13 63 32

Petit rappel

**COMMENT
SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES ?**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

L'ATELIER DE FABRICATION DE MASQUES

Sur l'initiative de Monsieur le Maire, afin de remettre aux Pactoises et Pactois prochainement un masque tissu » fabrication locale », un atelier couture s'est mis en place, sous la direction de Mme Mireille BERTINO, conseillère municipale.

Chaque jeudi, de 14 à 17 heures, salle Meillon, les « petites mains », coupent, tirent le fil et cousent..

Si vous avez la passion de la couture, et du temps libre, venez rejoindre l'équipe .



contact
Mireille
BERTINO
06 28 20 83 16.

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES du 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Site : <http://mesdemarches.agriculteur.gouv.fr>

En cas de besoin : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



***Cet été, dans toute la France, des visiteurs indésirables ont fait irruption dans de nombreux barbecues et pique-niques : les guêpes.
Un porte-parole de la société SOS Guêpes 38 a déclaré qu'un « hiver très doux » et un printemps ensoleillé ont permis à de nombreuses reines de survivre, ce qui a fait augmenter le nombre total de guêpes.***



Un nouveau prêtre , le père Charles



Mardi 1er septembre, la communauté religieuse de PACT accueillait par une messe le nouveau prêtre, le Père Charles.

Le père Charles BONIN a pris ses fonctions comme prêtre pour les paroisses de SAINT BENOIT de BEAUREPAIRE et de SAINT PIERRE DES CHAMBARANS de ROYBON.

Originaire de Normandie, il était officier de la Marine.

Monsieur le Maire et quelques membres du conseil municipal ont accueilli le nouveau prêtre autour du verre de l'amitié.

AMBROISIE : REMERCIEMENTS



Monsieur Alain MARRON, 3ème adjoint, est depuis l'élection de la nouvelle municipalité,

le « référent AMBROISIE » de la commune.

A ce titre, il a accompagné la responsable secteur de la Chambre d'Agriculture du département, dans le recensement des zones impactées.

Il est intervenu auprès des propriétaires concernés, particuliers et agriculteurs principalement, pour faire réaliser les interventions nécessaires.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont œuvré, malgré des conditions climatiques défavorables, pour neutraliser cette plante envahissante.

Un grand merci à tous

DECES DE Jérôme MOLLANDIN DE BOISSY

C'est une bien triste nouvelle qui est arrivée pendant l'été.

Nous avons appris le décès de Jérôme à l'âge de 54 ans. Jérôme était le petit dernier de la famille de BOISSY. Son père Philippe connu de tous les Pactois par ses peintures et ses poésies et sa maman Simone, s'étaient installés au gué du Dolon, à la limite de PACT et de Moissieu.

C'est dans cette maison que les 4 enfants ont grandi, joué, couru les bois, et ramassé les jonquilles ...

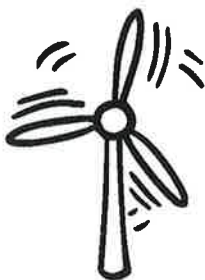
Jérôme a été inhumé, au cimetière de LOCTUDY dans le Finistère, près de l'océan qu'il aimait tant. Il s'est bien battu, mais sa maladie a été la plus forte. Jérôme laisse dans la peine ses parents, ses frères, Eric, Hervé, sa sœur Anne, mais aussi, son épouse et ses deux enfants de 16 et 20 ans.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléance à sa famille.

FORET DE TARAVAS / PAS D'EOLIENNES

C'est par un vote des trois conseils municipaux : Bellegarde Poussieu, Moissieu sur Dolon et Pact, que le projet d'implantation, de quatre éoliennes, porté par la société Engie Green, s'est terminé.

Depuis quelques années, une étude de faisabilité était en cours, mais, bon nombre de riverains, et membres de l'association « Les amis de Taravas-Champuis » s'opposaient à ce projet.



Le 9 septembre les conseillers municipaux de la commune de PACT se sont prononcés à l'unanimité contre le projet.

A BELLEGARDE POUSSIEU, 14 voix contre, 1 abstention, et à MOISSIEU SUR DOLON , 7 voix pour et 7 voix contre.

La société ENGIE GREEN a pris acte de ces décisions et a mis un terme à son projet.

Les commissions communales :

Lors de la séance du Conseil Municipal du 23/06/2020 ont été désignés :

Sport : Laurent ILTIS—Céline CARROT

Culture : Sébastien BONGARD— Mireille BERTINO

Fleurissement : Valérie BUCZKO—Mireille BERTINO—Agnès TARACONAT—
Céline CARROT

Ainés : Mireille BERTINO—Christian BOSC—Agnès TARACONAT

Jeunesse : Céline CARROT—Valérie BUCZKO

Vie associative : Michel BRUN— Bernard HUNNIBAL

Commerce : Christian BOSC—Céline CARROT

Vie agricole : Michel BRUN—Bernard OGIER

Parcours citoyen : Laurent ILTIS—Xavier BUISSON

Accueil des nouveaux arrivants : Mireille BERTINO—Bernard HUNNIBAL

Ecole : Thierry PERONO—Christian BOSC—Céline CARROT

Finances : Laurent ILTIS—Bernard OGIER—Sébastien BONGARD

Voirie/ fossés : Alain MARRON—Pierre MARTIN—Michel BRUN

Bâtiments communaux : Bernard OGIER—Xavier BUISSON—Christian BOSC

Communication : Bernard HUNNIBAL—Mireille BERTINO

Sécurité : Laurent ILTIS— Bernard OGIER—Pierre MARTIN— Xavier BUISSON

Eaux et assainissement : Thierry PERONO—Bernard HUNNIBAL—Alain MARRON—Catherine THIVIN

Forêt Taravas : Bernard OGIER –Michel Brun titulaires, Laurent ILTIS– Thierry PERONO, suppléants

SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval) : Thierry PERONO—Alain MARRON

TE 38 (syndicat électricité) Thierry PERONO—Catherine THIVIN

Référénts ambroisie : Alain Marron—Michel BRUN

Gestion salle des fêtes / salle réunions : Bernard HUNNIBAL—Christian BOSC

Suivi personnel technique : Thierry PERONO—Valérie BUSCZKO

Suivi bâtiments communaux : Thierry PERONO—Sébastien BONGARD

Organisation cérémonies : Bernard HUNNIBAL—Agnès TARACONAT

Délégués C.C.E.B.E.R : Laurent ILTIS—Bernard OGIER

Commission contrôle Elections : Mireille BERTINO—Agnès TARACONAT— Nicole BOURGUIGNON—Chantal CHARRETON

Référént Défense : Laurent ILTIS

Commissions des impôts : Claude NICAISE— Gilbert DILAS—Liliane DUFAU—
Michel POURRAT—Bernadette MIACHON—Sébastien GIVORD (titulaires)

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

La commune de PACT est chargée d'organiser le recensement général de la population sous l'égide de l'INSEE.

**Vous serez démarchés par un agent recenseur :
Du 21 janvier au 20 février 2021.**

INFORMATIONS AMIANTE :

L'amiante pensez y avant d'engager des travaux ..

Si les matériaux contiennent de l'amiante ne faites pas les travaux vous-même.

Très fine, la fibre amiante est invisible à l'œil nu. En pénétrant dans les poumons, elle peut provoquer des cancers.

Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés libère des fibres dans l'air et génère un risque pour les personnes.

Dans les bâtiments construits avant juillet 1997, différents matériaux peuvent contenir de l'amiante (toiture fibro-ciment, plaques et ardoises, faux -plafonds, colles de carrelage, enduits, peintures, dalles vinyle).

En cas de travaux de retrait, vous devrez faire appel à une entreprise certifiée.

Inscription TARAVAS

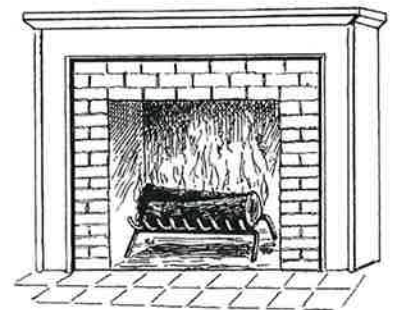
Les habitants de la commune qui souhaitent bénéficier d'un lot de bois (à couper) dans la forêt de TARAVAS doivent s'inscrire en mairie pendant le mois de novembre .

Attention, inscription par chèque à l'ordre du trésor public.

(tarif non connu à ce jour)

Valeur du lot environ 12 stères.

Chaque affouagiste sera détenteur d'une assurance RC et son matériel disposera des organes de sécurité réglementaires.



TRAVAUX A L'ECOLE :

Suite au dernier conseil d'école, une demande des enseignantes a trouvé un écho favorable à savoir :

Le changement du parquet dans deux classes, (cours élémentaire et cours moyen) et l'enlèvement des estrades.

Ces travaux ont été chiffrés (menuiserie et électricité) et ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'ISERE à hauteur de 60 %.

TRAVAUX PLACE DE L'EGLISE :

Afin de rendre agréable la place de l'église, il est envisagé de créer sur la partie (vers les arbres) un jeu de boules.

INSTALLATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE ELECTRONIQUE :

Dans les derniers mois de l'année, notre commune sera dotée d'un panneau d'affichage électronique, double face, en couleur.

Cet outil semble faire partie, à présent, des moyens modernes d'information à destination des administrés.

Après délibération le conseil municipal, a retenu comme lieu d'implantation : devant la mairie.

Vous y lirez des informations, nationales, locale, etc...

LE SAVIEZ VOUS ???

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle, ou lors d'un agrandissement (abri de jardin , piscine etc..)

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôts des documents d'urbanisme en mairie.

Son montant est composé de deux parts : communale, départementale.

Vous pouvez calculer votre taxe en vous connectant :

www.taxe-amenagment.fr

Rappel / Monsieur le Maire / Monsieur Laurent ILTIS

Reçoit sur rendez vous le vendredi de 14 h à 16 h 30

tel mairie 04 74 84 87 60

Ou Mr le Maire 06 49 51 41 41

Médiathèque—Bibliothèque :



Cécile, Matthieu, ou Mireille vous attendent (masqués) à la bibliothèque

Mardi de 14 h 30 à 17 heures 30

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Ne pas oublier votre masque—gel à disposition -

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA CHASSE

C'est dimanche 13 septembre, que les chasseurs ont repris les bottes et les fusils pour arpenter le territoire communal.

On notera les jours de chasse :

Jeudi—samedi—dimanche jusqu'au 25 octobre

Tous les jours, sauf le vendredi jusqu'au 10 janvier .



Les animations présentées ci-dessous, sont susceptibles d'être annulées en raison de la situation sanitaire :

- **Matinée BOUDIN du SOU des écoles le Mercredi 11 novembre 2020**
- **Cérémonie de commémoration fin de la première guerre mondiale—Mercredi 11 novembre à 10 h 45.**
- **Loto du Club du 3ème âge, Dimanche 15 novembre 2020**
- **Marché de NOEL de l'association ADMR , dimanche 6 décembre 2020**
- **Cérémonie de présentation des vœux de la municipalité Dimanche 3 janvier 2021. à 11 heures.**

LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le vendredi après midi sur rendez-vous

LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :

LUNDI— MARDI - JEUDI— VENDREDI—SAMEDI DE

8 H 30 à 11 H 30

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD

.....
• MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60 •

• MESSAGERIE : •

• mairie.pact@entre-bievreethone.fr •
.....